

Décision

Générale

colonial

Décision n° 909 du 12 septembre 1950

n° 909

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 septembre 1950

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro

30 septembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

M, Udrisard (Serge), ingénieur adjoint contractuel de 4e classe des travaux publics, est mis à la disposition du directeur des travaux publics, pour compter du 22 août 1950, date de son arrivée à la colonie, et est affecté à la subdivision des bâtiments en qualité de chef de subdivision, en remplacement numérique de M. Robin, ingénieur de 1er classe du cadre local des travaux publics, bénéficiaire d'un congé administratif.